



Conduire une motocyclette légère (Permis A1)

Réf de l'action : ECF T081 indice 03
Version 01 de l'école de conduite ECF ROUDAUT

OBJECTIFS

Etre capable de conduire une motocyclette légère en toute sécurité.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne âgée de 16 ans révolus au moment de la passation des épreuves (Pour les mineurs autorisation parentale obligatoire).
- Avoir satisfait à l'épreuve théorique générale.
- Etre titulaire de l'attestation scolaire de sécurité routière de deuxième niveau ou de l'attestation de sécurité routière (pour les personnes qui atteindront l'âge de 16 ans à compter du 01/01/2004).

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Enseignants titulaires du Titre professionnel «Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière» mention 2 roues ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Motocyclettes répondant au cahier des charges de l'arrêté du 08/02/99.
- Aire d'évolution.
- Equipement de radioguidage homologué.
- Gilet de haute-visibilité portant la mention " moto-école "

EFFECTIFS :

3 élèves maximum par moniteur

HORAIRES :

Suivant vos disponibilités et celles de l'agence.

DUREE :

22 heures

A déterminer suivant l'évaluation initiale effectuée au préalable.

PROGRAMME

- Le véhicule : organes, équipements, contrôles, visite technique.
- Le conducteur : documents réglementaires, état physique, équipement du motard et du passager, utilisation rationnelle d'une motocyclette, transport d'un passager.
- Les usagers : communication intelligente, piétons, conducteurs de deux-roues, conducteurs des autres véhicules, animaux, accidents de la circulation, statistiques, comportement en cas d'accident.
- La conduite hors circulation : maîtrise du véhicule à allure lente, freinage, technique d'inclinaison, situations d'urgence.
- La conduite en circulation : préparer le trajet, positionnement sur la chaussée, adapter son allure, s'insérer dans la circulation, aborder un virage, une intersection, conduite de nuit, pluie, neige et verglas, brouillard, vent, dangers particuliers.

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Epreuves pratiques de l'examen du Permis de conduire de la catégorie A1, réalisée par un Inspecteur du Permis de conduite et de la sécurité routière à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux.

SANCTION VISEE

Permis de conduire de la catégorie A1.

Paraphe OF

Paraphe commanditaire